

Progrès en Urologie - FMC est une publication périodique de 4 numéros par an. Publication officielle de l'**Association Française d'Urologie**, elle est consacrée à la **Formation Médicale Continue** et elle vient ainsi compléter Progrès en Urologie, la revue de publication de travaux originaux. Cette revue souhaite proposer aux lecteurs une mise au point faite par un expert sur un sujet précis d'actualité présenté de façon concise et très illustrée.

Toute en couleur, et riches de nombreuses illustrations, elle vous offre une information de qualité avec un style direct et précis qui vous permet une lecture agréable et fluide. Les articles sont proposés par le comité de rédaction du journal mais les suggestions ou la soumission d'articles sont encouragées.

Soumission des articles

Les manuscrits (fichiers électroniques accompagnés de deux exemplaires papiers) doivent être envoyés directement au secrétariat de la rédaction :

M^{me} Farah Snoussi

Elsevier Masson

Progrès en Urologie - FMC

Rédacteur en chef – Alexandre de la Taille

62, rue Camille-Desmoulins

92 442 Issy-les-Moulineaux – France

Tél. : 01 71 16 54 92

Fax : 01 71 16 51 91


Email : f.snoussi@elsevier.com

Une lettre d'accompagnement doit être jointe au manuscrit. Cette lettre doit d'abord indiquer, en quelques lignes, les intérêts essentiels de l'article, puis :

- les coordonnées complètes de l'auteur à qui la correspondance doit être envoyée (adresse postale, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique) et la rubrique à laquelle l'article est destiné.

- s'il existe ou non des conflits d'intérêts financiers ou autres, qui pourraient avoir une influence sur le contenu de l'article voir information en encadré.

Les rubriques

De manière générale, le manuscrit doit comprendre au maximum 5 à 6 pages dactylographiées avec un interligne, un titre français et anglais précis et concis, la liste des auteurs, leurs fonctions, adresses complètes (**l'adresse, l'affiliation complètes avec email + photo d'identité de l'auteur correspondant sont indispensables**), 5 à 10 références maximum, figures et légendes et/ou tableaux et légendes (3 à 5 maximum). Le texte doit être précédé d'un résumé français et anglais (800 caractères maximum chacun) et de 3 mots clés et key words. **À la fin de l'article doivent apparaître en encadré « les points essentiels à retenir »**. Si l'auteur souhaite fournir davantage d'iconographies, une vidéo, une présentation ppt, elles pourront être mises en ligne en tant que fichier multimédia en complément à la publication accompagnée d'une signalétique  sur la version papier.

Forum de discussion de cas clinique, cette rubrique se compose de la description d'une situation clinique (max. 1729 caractères espace compris – 265 mots) suivi d'une série de questions (5-10 références) réponses. Pour chaque question, la rubrique se compose au total de 5-7 pages dactylographiées avec un interligne d'intertitres au maximum, un titre français/anglais, la liste des auteurs, leurs fonctions, adresses complètes (+ adresse et coordonnées complètes avec email de l'auteur correspondant), et 2 figures et légendes maximum ou 1 à 2 tableaux et légendes maximum. Une analyse, puis une petite conclusion est apportée par deux modérateurs, pour chaque question (max. 800 caractères).

Présentation des articles

Les manuscrits doivent être saisis dans un logiciel de traitement de texte (Times 12 double interligne), Microsoft Word de préférence, où les parties sont clairement dégagées et la narration suit une progression logique. Les pages sont numérotées. Chaque manuscrit doit être présenté de la manière suivante.

– Sur la première page, sont portés le titre et le sous-titre de l'article, puis les noms des auteurs (prénom(s) complet(s) et patronyme(s)), l'adresse professionnelle complète.

– En bas de cette première page sont mentionnées les coordonnées complètes – y compris, numéros de téléphone, portable, télécopie et **obligatoirement son adresse de messagerie** - de l'auteur responsable de la correction des épreuves et de la correspondance après la publication.

– Les sources de financements et les conflits d'intérêts éventuels doivent être indiqués juste avant les références bibliographiques.

La bibliographie

Les références bibliographiques, limitées selon la rubrique, sont portées en fin d'article, numérotées selon l'ordre de citation et d'appel dans le texte. Toutes les références doivent être appelées dans le texte (tableau compris) : le numéro de la référence bibliographique citée est mentionné entre crochets.

Les références d'articles parus dans un périodique doivent comporter les trois premiers auteurs avec les initiales des prénoms (suivis de « et al. » éventuellement), le titre complet de l'article dans la langue originale, le nom de la revue selon les abréviations de l'Index Medicus, l'année, le numéro du tome, le numéro du fascicule, la première et la dernière page abrégée du texte – la présentation suit les deux exemples suivants :

[20] Patard J.J., Bensalah K., Vincendeau S., et al., Correlation entre le mode de présentation des tumeurs du rein et la survie des patients, Prog Urol 2003 ; 13:23–8.

Conflits d'intérêt

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt **uniquement en lien avec le texte publié.**

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Conflits d'intérêt : aucun.**

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce, conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R. E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**

E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A. D. Aucun conflit d'intérêt

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a pas été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.**

[21] Delorme E., La bandelette transobturatrice: un procédé mini invasif pour traiter l'incontinence urinaire d'effort de la femme, Prog. Urol. 2001 ; 11: 1306-13.

Les citations de livres doivent comporter les noms des auteurs, le titre du livre, la ville, le nom de la maison d'édition et l'année de publication, exemple pour un livre :

[24] Greene F.L., Page D.L., Fleming I.D., Fritz A., Balch C.M., Haller D.G. et al., AJCC Cancer Staging Manual (6th ed.). New York, Springer, 2002.

Pour un chapitre de livre :

[12] Meltzer PS, Kallioniemi A, Trent JM. Chromosome alterations in human solid tumors. In : Volgelstein B, Kinzler KW, editors. The genetic basis of human cancer. New York: McGraw-Hill; 2002. p.93-113.

Documents iconographiques

Les tableaux et figures sont obligatoirement appelés dans le texte et conformes

aux recommandations suivantes. Les figures sont numérotées en chiffres romains, par ordre d'apparition dans le texte où elles sont appelées : (*figure 1*). Les tableaux sont numérotés en chiffre romain, par ordre d'apparition dans le texte : (*tableau 1*)

Les légendes des figures sont portées les unes à la suite des autres en fin d'article, sur une feuille séparée. Elles sont accompagnées d'un titre.

Les tableaux, les encadrés sont également portés, chacun sur un feuillet séparé, en fin d'article ; ils sont accompagnés d'un titre. Si nécessaire, des explications ou des notes diverses pour la compréhension figurent en dessous de chaque tableau.

La reproduction de documents déjà publiés doit être accompagnée de l'autorisation de l'éditeur ou de l'auteur possesseur du copyright. La publication d'illustrations en couleur est vivement recommandée.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Remise d'éléments sous format numérique

Attention : les figures ne doivent pas être élaborées avec les logiciels de bureautique (*Powerpoint, Paintbrush, MacDrawPro...*). Sous ces formats, les figures ne sont pas exploitables en édition professionnelle. Pour la remise de l'iconographie sous format informatique, merci de bien vouloir respecter les consignes suivantes.

Les figures doivent être transmises au format EPS, JPEG ou TIFF avec une résolution de 300 dpi minimum pour une largeur de 85 millimètres. Les formats Word et Excel sont également acceptés.

Votre manuscrit doit être accompagné d'une sortie papier de vos figures indiquant clairement l'orientation et le cadrage. Les fichiers des figures numériques doivent être clairement identifiés et nommés en conformité avec les appels dans le texte (*figure 1, figure 2b, ...*).

Abréviations et unités

Les abréviations sont à éviter. Le terme entier précède l'abréviation lors de sa première utilisation (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale). Les médicaments doivent être mentionnés selon leur dénomination commune internationale ou DCI ou leur nom chimique. Les noms commerciaux et les laboratoires pharmaceutiques doivent être mentionnés en note accompagnés du symbole ®. Les unités sont à utiliser et présenter selon les recommandations internationales.

Mise en production, corrections d'épreuves

Après acceptation pour publication, les auteurs s'engagent à signer avec l'éditeur un contrat de cession de leurs droits d'auteur et de propriété qui leur est adressé avec les épreuves de l'article à corriger pour bon à tirer avant impression.

Les épreuves corrigées doivent être renvoyées à l'éditeur trois jours après réception, revêtues de la mention « bon à tirer ». En cas de retard, l'éditeur et la rédaction se réservent le droit de reporter, voire de retirer, la parution de l'article.